

## Conditions générales

Une Nuit Ailleurs est une chambre d'hôtes d'un genre novateur et unique. La capacité maximale d'Une Nuit Ailleurs est d'un couple par nuitée. **Ce concept garanti aux clients l'exclusivité absolue des installations** mises à disposition telles que décrites sous [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch).

Cette approche augmente cependant fortement le risque commercial en cas d'annulation ou de modification de séjours, raison pour laquelle les conditions générales d'Une Nuit Ailleurs peuvent sembler différentes de ce que l'on trouve habituellement dans ce domaine.

### Vente directe de nuitées à Une Nuit Ailleurs

La vente directe de nuitées à Une Nuit Ailleurs telles que proposées sur [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch) ne peut avoir lieu que sur réservation préalable et définitive. Les moyens de réservations peuvent être l'e-mail, le téléphone aux coordonnées mentionnées sur [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch) ou le système de réservation informatisé. Le montant total de la réservation est alors dû immédiatement. La date de réservation sera garantie dès que le paiement sera perçu par Une Nuit Ailleurs.

### Vente de Bons Cadeaux pour nuitées à Une Nuit Ailleurs

*Vente de Bons Cadeaux :*

Une Nuit Ailleurs vend des Bons Cadeaux valeur valables sur des nuitées telles que décrites sur [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch). Les bons sont transmissibles, cependant il est impératif de communiquer à Une Nuit Ailleurs les coordonnées du nouveau détenteur du Bon Cadeau. Les Bons Cadeaux peuvent être personnalisés aux désirs du client.

*Validité des Bons Cadeaux :*

La validité des Bons Cadeaux est inscrite sur les Bons Cadeaux individuels. La durée de validité normale est de 12 mois à partir de la date d'achat. **Il est recommandé d'effectuer une réservation rapidement.**

*Prolongation de validité des Bons Cadeaux :*

Une prolongation de 6 mois est possible contre un surcoût de CHF 50.-.

*Livraison des Bons Cadeaux :*

La livraison des Bons Cadeaux ne se fera qu'après réception du paiement total du Bon Cadeau. Le Bon Cadeau peut alors être retiré personnellement à Une Nuit Ailleurs, 2400 Le Locle. Une Nuit Ailleurs peut aussi envoyer gratuitement les Bons Cadeaux par courrier postal ou par e-mail (en version PDF).

### Paiement lors de réservation

Lors de chaque réservation, 100 % du séjour doivent être versés à Une Nuit Ailleurs au plus tard 5 jours suivant la date de réservation. En cas de non paiement, la réservation est annulée. En conséquence, **la nuitée pourra être revendue** à d'autres clients par Une Nuit Ailleurs sans avertissement préalable.

Le paiement peut se faire par versement sur le CCP d'Une Nuit Ailleurs (Compte Chèque Postal 17-193294-3, IBAN CH32 0900 0000 1719 3294 3) ou par tous les autres moyens décrits sur [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch).

### Annulation de réservation

Une Nuit Ailleurs se réserve le droit d'annuler toute réservation sans préavis (pour des raisons techniques par exemple). Dans ce cas de figure, Une Nuit Ailleurs s'engage à rembourser totalement la somme versée par le client.

La réservation est non annulable. Pour les clients qui ne possèdent pas d'assurance annulation personnelle, Une Nuit Ailleurs propose d'assurer la nuitée auprès d'Allianz Assistance. Les événements assurés sont :

- Maladie, accident, décès, grossesse
- Atteinte aux biens de l'assuré à son domicile
- Retard ou panne des moyens de transport durant le voyage aller
- Panne du véhicule durant le voyage aller
- Grèves
- Dangers sur le lieu de destination
- Chômage / entrée en fonction inattendue
- Convocation officielle
- Vol de passeport ou de carte d'identité

Cette assurance peut être contractée par le client en son nom même après la réservation sur le site [www.allianz-assistance.ch](http://www.allianz-assistance.ch). En général, une couverture d'assurance telle que mentionnée coûte environ 4 à 6 % de la valeur du séjour.

Une Nuit Ailleurs ne peut être tenue responsable de l'acceptation par Allianz Assistance de la raison de l'annulation si cette dernière ne correspond pas aux événements assurés.

### **Changement de réservation**

Un changement de réservation est possible jusqu'à 2 semaines avant le séjour (14 jours calendaires). Si, lors d'un changement de date le tarif de réservation diffère, la différence sera à verser à Une Nuit Ailleurs avant le séjour. A contrario Une Nuit Ailleurs s'engage à verser la différence aux clients en cas d'un nouveau tarif moins élevé.

### **Enfants ou animaux de compagnie**

Une Nuit Ailleurs n'a pas la capacité de recevoir des enfants ou des animaux de compagnie. Une Nuit Ailleurs se voit dans l'obligation de refuser ce type de réservations.

### **Domage causés lors de séjours**

Les dommages causés par le client intentionnellement ou par négligence peuvent être facturés par la chambre d'hôtes. Les éléments manquants en fin de séjour peuvent être facturés par la chambre d'hôtes.

### **Informations présentées sur [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch)**

Les informations et photos présentées sur [www.unenuitailleurs.ch](http://www.unenuitailleurs.ch) ne sont pas contractuelles. Il n'est pas exclu que des changements puissent avoir lieu sans avertissements préalables des clients ou mise à jour préalable du site internet.

« Une Nuit Ailleurs » est une marque déposée auprès de l'office fédéral de la protection intellectuelle.

En communiquant votre adresse e-mail, des offres promotionnelles d'Une Nuit Ailleurs peuvent vous être envoyées.